

RSE

➤ Croissance et RSE : Mersen s'engage

PAGE 2

RSE

➤ Croissance et RSE : focus sur quelques initiatives locales

PAGE 3

RÉSULTATS ANNUELS

➤ Une performance remarquable

PAGE 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

➤ Modalités de participation

PAGES 5 & 6



“ L'année qui commence verra la poursuite de notre développement.

Luc Themelin,
Directeur Général

ÉDITORIAL

MERSEN POURSUIT SA DYNAMIQUE

L'année 2023 a été excellente en termes de résultats : nous avons atteint 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit 13 % de croissance organique, un niveau très largement au-dessus de celui initialement anticipé.

Nous avons pu dégager un résultat opérationnel courant en forte hausse par rapport à la même période en 2022, tout en comptabilisant des coûts nécessaires pour établir notre position sur le marché du véhicule électrique et pour développer la nouvelle technologie p-SiC pour les semi-conducteurs de puissance, ainsi que des coûts liés à la montée en puissance de la production de l'usine de Columbia aux Etats-Unis.

Nous avons aussi augmenté sensiblement nos investissements industriels, conformément à

notre feuille de route, tout particulièrement sur les sites américains du pôle Matériaux. Les réalisations extra-financières de 2023 sont tout aussi remarquables ; je citerais particulièrement la baisse de l'intensité de nos émissions de CO₂ de 26 % par rapport à 2022 ainsi que le taux de féminisation des postes d'ingénieurs & cadres porté à plus de 26 %.

En 2024, nous allons poursuivre avec engagement et enthousiasme la mise en œuvre de notre plan grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes. Je suis convaincu que l'année qui commence verra la poursuite de notre développement et sera créatrice de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. •

ACTUALITÉS

Plus d'infos : retrouvez toutes nos actualités sur www.mersen.com/fr

CERTIFICATION

GREAT PLACE TO WORK



L'ensemble des sites chinois et indiens, le siège du Groupe, à Paris (France), et le Service Center, situé en Allemagne, ont obtenu la certification « Great Place to Work » en 2023. Le label est décerné aux entreprises « où il fait bon travailler » sur la base de questionnaires soumis aux salariés de l'entreprise.

GOUVERNANCE

ÉVOLUTIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec le départ de Magali Joëssel, représentante permanente de Bpifrance Investissement au sein du Conseil depuis mai 2018, le Conseil d'administration évolue !

Carolle Foissaud démissionne de son mandat d'administrateur indépendant de Mersen et devient représentante permanente de Bpifrance Investissement.

En remplacement de Carole Foissaud en tant qu'administratrice indépendante, le Conseil d'administration a coopté Jocelyne Vassoille, actuellement Directrice des Ressources Humaines et membre du comité exécutif de Vinci. Elle apportera sa grande expérience dans la gestion des ressources humaines de grands groupes internationaux, ainsi que dans les sujets de gouvernance et de RSE. Sa nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.



Jocelyne Vassoille

Comment nous contacter ?

🌐 SITE INTERNET
www.mersen.com/fr

☎ TÉLÉPHONE
+33 (0)1 46 91 54 49

📘 FACEBOOK
Mersen

📷 INSTAGRAM
MersenGroup

✉ E-MAIL
dri@mersen.com

🌐 LINKEDIN
[@company/mersen](https://www.linkedin.com/company/mersen)

▶ YOUTUBE
MersenGroup

CONJUGUER CROISSANCE ET RSE : MERSEN S'ENGAGE

Mersen est déjà un acteur important des marchés de développement durable avec 56 % de ses ventes destinées à ces marchés. Mais Mersen souhaite aller encore plus loin dans la maîtrise de l'impact social et environnemental de son activité et met en œuvre depuis plusieurs années une démarche ambitieuse et concrète.

En mars 2024, le Groupe s'est fixé une nouvelle feuille de route RSE à l'horizon 2027, pour l'aligner avec ses objectifs stratégiques et accompagner sa croissance durable de manière responsable. Son engagement se traduit par plusieurs objectifs sur l'ensemble de la chaîne de valeur et repose sur 4 piliers :

- **Être des partenaires responsables** en améliorant les pratiques sociales & environnementales tout au long de notre chaîne de valeur ;
- **Limiter notre empreinte environnementale** et contribuer à la décarbonation et l'atténuation de l'impact de nos activités sur le changement climatique ;
- **Développer notre capital humain** en accueillant la diversité, en promouvant une politique sociale pour tous et en offrant de bonnes conditions de travail et des perspectives d'évolution ;
- **Cultiver l'éthique et la conformité aux réglementations.**

Mersen pose les bases d'une dynamique durable grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs.

Quelques exemples d'objectifs 2027 :

Réaliser *a minima* 85 % des achats externes avec des fournisseurs locaux

Augmenter la part d'électricité renouvelable à 80 %

Augmenter le taux de déchets recyclés à 80 %

Promouvoir une politique sociale pour tous (100 % des salariés bénéficiaires dans le monde entier) :

- Assurer une protection sociale avec un capital décès garanti pour tous
- Généraliser les dispositifs de participation aux bénéfices
- Adopter un seuil annuel minimum de congés dans tous les pays

ZOOM SUR QUELQUES INITIATIVES LOCALES :

Mersen favorise les initiatives déployées par les équipes proches du terrain et s'appuie aussi sur les associations caritatives locales. Ces initiatives permettent d'engager collectivement les sites et les équipes dans des actions solidaires, sources de fierté et porteuses de sens.

INDE : PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

Le site de Bangalore en Inde dispose d'un plan de conservation de l'eau depuis 2019. Il travaille collectivement à la recherche de solutions pour économiser l'eau comme le retraitement des eaux usées ou l'installation d'économiseurs d'eau. Le site dispose aussi d'un réservoir de 200 000 litres permettant de récupérer les eaux de pluie.

RÉSEAU WIN

Le réseau Women In Mersen (WiN), offre aux femmes du Groupe des opportunités de visibilité et de développement. Structurés autour de représentations régionales, les réseaux asiatiques, américains et européens sont à l'initiative d'événements et d'actions concrètes en faveur de la diversité.

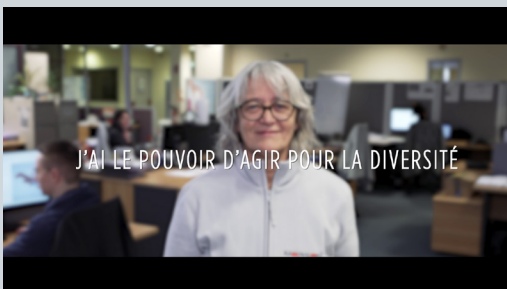


FRANCE : DON POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

706 collaborateurs de Mersen en France ont participé à la course connectée « Une Jonquille contre le cancer » de l'Institut Curie. Grâce à cette mobilisation, un total de 41 695 km a été parcouru au nom de Mersen. Pour chacun de ces kilomètres, le Groupe a reversé 1 euro pour financer la recherche contre le cancer, soit 41 695 euros.

Le pouvoir d'agir

Les collaborateurs du Groupe prennent la parole pour entraîner chacun d'entre nous à aller plus loin et agir pour un meilleur environnement social et environnemental. Découvrez sur la chaîne YouTube de Mersen leur engagement concret pour la sécurité et la diversité.



Mersen s'engage... au-delà de sa chaîne de valeur

Mersen s'est engagé à financer - au-delà de ses propres activités - des projets permettant d'éviter des émissions de CO₂, à hauteur des celles générées par les 300 millions d'euros d'investissements complémentaires que le Groupe va réaliser dans le cadre de son plan de croissance à l'horizon 2027.

Sur cette base, le Groupe a choisi en 2023 de contribuer au financement de projets d'énergies renouvelables (solaire et éolien) en Inde, pays où le Groupe est implanté avec plus de 250 salariés.

PERFORMANCE REMARQUABLE EN 2023

Mersen réalise en 2023 un chiffre d'affaires record de 1,2 milliard d'euros, en croissance organique de 13,2 % par rapport à 2022, dont environ 5 % est lié à des augmentations de prix. Les effets de change ont été défavorables à hauteur de 39 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant a progressé de 19 % à taux de change constant, tout en intégrant des surcoûts temporaires pour préparer la croissance future. Cette très bonne performance s'explique notamment par la capacité du Groupe à compenser l'inflation par des hausses de prix. La marge opérationnelle courante a également augmenté pour s'établir à 11,3 %, contre 10,9 % en 2022.

Le Groupe a généré un niveau de flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles très important, grâce à l'amélioration de la profitabilité opérationnelle et à la variation favorable du besoin en fonds de roulement. Cette dernière est positive grâce à l'augmentation des avances sur contrats dans le marché des semi-conducteurs SiC.

Conformément à sa feuille de route, Mersen a enregistré un niveau important d'investissements industriels, à hauteur de 176 millions

d'euros. Près de 54 % de ce montant (95 millions d'euros) concerne le plan de croissance présenté par le Groupe en mars 2023. Les autres investissements industriels concernent pour 21 % la maintenance, l'entretien et la modernisation des usines et des équipements et pour 25 % d'autres projets de croissance du Groupe, incluant des projets d'amélioration liés à l'environnement et à la sécurité de nos sites.

En conséquence, l'endettement net à fin 2023 atteint 212,5 millions d'euros, en baisse par rapport à fin 2022 (240,6 millions d'euros), du fait principalement de l'augmentation de capital réalisée en mai 2023 et, inversement, de l'augmentation sensible des investissements dans le cadre du plan de croissance du Groupe.

Au 31 décembre 2023, le Groupe maintient une structure financière solide avec un levage de 1,09x et un gearing de 25 %. De plus, dans le cadre de son plan de croissance, Mersen a conclu avec succès, le 7 mars 2024 un placement privé *Schuldschein* d'un montant de 100 millions d'euros et d'une durée de près de 6 ans.



“ Cette très bonne performance s'explique par notre capacité à compenser l'inflation par des hausses de prix. ”

Thomas Baumgartner,
Directeur Administratif et Financier

+ CHIFFRES CLÉS 2023

Chiffre d'affaires
1 211 M€

Résultat net part du Groupe
82 M€

Investissements industriels
176 M€

Dividende par action*
1,25 €

* Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires

Dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2024 le versement d'un dividende de **1,25 euro** par action en numéraire, stable par rapport à 2022. Il en résulterait une distribution totale d'environ 30 millions d'euros, **en croissance de 17 % par rapport à 2022**, en raison du nombre d'actions plus important lié à l'augmentation de capital. Le dividende représenterait 37 % du résultat net part du Groupe, en progression par rapport à 2022 (33 %). Le dividende sera mis en **paiement le 4 juillet 2024**.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'assemblée se tiendra le **jeudi 16 mai 2024** à 10h à l'auditorium Tour Trinity. Elle sera diffusée en direct sur le site internet de Mersen.



Plan d'accès :
Auditorium Tour Trinity
1 bis place de la Défense
92400 Courbevoie

(Métro/RER : La Défense Grande Arche, sortie F - Calder Miro - Parking : CNIT)

L'Assemblée Générale est un moment privilégié pour faire un point sur l'évolution de l'activité de Mersen et ses perspectives de développement. En tant qu'actionnaire, vous êtes invité à voter sur les résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

COMMENT VOTER ?

- **Par internet** : entre le **26 avril 2024, 9h00** et **jusqu'au 15 mai 2024, 15h00**, (heure de Paris), via la plate-forme de vote sécurisée VOTACCESS.

Actionnaire au nominatif

Connectez-vous au site Internet <https://www.sharinbox.societegenerale.com> et suivez les instructions à l'écran.

Vous serez alors automatiquement redirigé vers le site de vote, VOTACCESS.

Actionnaire au porteur

Connectez-vous au portail internet de votre Teneur de Compte Titres pour accéder au site internet VOTACCESS et suivez les instructions à l'écran.

Sur le site de vote VOTACCESS, vous pouvez :

- Voter directement les résolutions.
- Demander à assister personnellement à l'Assemblée Générale.
- Donner pouvoir au Président ou à un tiers assistant à l'assemblée générale, ou révoquer son mandat.

- Par courrier **avec le formulaire unique de vote**. **Le formulaire unique de vote devra parvenir à la Société Générale au plus tard le 13 mai 2024.**

Actionnaire au nominatif

Vous recevrez le formulaire unique par courrier postal, à moins que vous n'ayez opté pour une réception par voie électronique.

Complétez-le et retournez-le daté et signé à la Société Générale.

Actionnaire au porteur

Adressez-votre formulaire unique de vote complété à votre teneur de Compte Titres qui se chargera de le transmettre à la Société Générale, accompagné d'une attestation de participation.

Ce formulaire unique de vote peut être obtenu auprès de votre teneur de compte ou téléchargé sur le site internet de Mersen.



VOUS SOUHAITEZ POSER UNE QUESTION ?

Une adresse électronique est à votre disposition pour poser vos questions écrites au Président du Conseil d'administration :

ag-mersen-2024@mersen.com,
jusqu'au 10 mai 2024.

Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les réponses seront données au cours de l'Assemblée Générale.

Vous pouvez également les envoyer par courrier recommandé avec AR à l'adresse du siège du Groupe : Tour Trinity, 1 bis place de la Défense - 92400 Courbevoie

MON SERVICE ACTIONNAIRE AU NOMINATIF

La gestion des titres au nominatif est confiée à la **Société Générale** qui est votre interlocuteur pour la gestion de vos titres.

La **plateforme de gestion Sharinbox** est la plateforme d'accès à votre portefeuille de titres Mersen et votre point de contact pour **communiquer avec la Société Générale**.



Pour y accéder, une seule adresse :
<https://sharinbox.societegenerale.com/>

Munissez-vous de votre code d'accès habituel à 8 chiffres ou de votre email de connexion (si vous avez déjà activé votre compte Sharinbox by SG Market) et de votre mot de passe en votre possession.

Pour toute demande, Société Générale Securities Services se tient à votre disposition au + 33 (0)2 51 85 67 89.



Courrier

Société Générale Securities Services
Service Assemblées
CS 30812
44308 Nantes CEDEX 3
FRANCE



OPTEZ POUR UN MODE DE CONVOCATION SIMPLE ET RESPONSABLE

Mersen propose à ses actionnaires au nominatif d'être e-convocés, c'est-à-dire de recevoir leur dossier de convocation aux Assemblées générales par courriel. Choisir l'e-convocation, c'est choisir une modalité de convocation simple, rapide, sécurisée et économique. Vous contribuez ainsi à préserver l'environnement par la réduction de notre impact carbone en évitant l'impression et l'envoi de dossiers de convocation papier par voie postale.

Pour opter pour l'e-convocation, il vous suffit de vous connecter directement à la rubrique « mon compte » puis « mon profil » du site actionnaire : www.sharinbox.societegenerale.com. A partir du 11 avril 2024, ce choix ne sera plus pris en compte pour l'assemblée générale du 16 mai 2024, mais le sera pour les suivantes.